

BONJOUR MINUIT

SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES
SAINT-BRIEUC / CÔTES D'ARMOR / BRETAGNE

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL
2019 - 2022

PRÉAMBULE

CONTEXTE

Bonjour Minuit a traversé des périodes tourmentées qui ont contribué à ternir l'image de la structure. Cette situation a distendu le lien avec les usagers et les partenaires de la salle. La nouvelle dynamique impulsée par le Conseil d'administration permet cependant d'envisager l'avenir de la structure de façon plus sereine. Le renouvellement de la gouvernance, le recrutement de nouveaux salariés et l'affirmation du soutien des partenaires publics constituent les bases sur lesquelles reposent les **ambitions affirmées** du présent projet.

La baseline du logo indique actuellement la période de mutation dans laquelle se trouve Bonjour Minuit. Celle-ci traduit un changement radical, une évolution profonde que nous mettons actuellement à l'œuvre. Cette mutation s'inscrit également au sein d'une dynamique de transformation plus importante. Saint-Brieuc se réinvente depuis plusieurs années avec l'enjeu de redynamiser son centre-ville et de réinterroger sa situation géographique entre terre et mer. Désormais plus « proche » de Paris grâce à la LGV, elle se situe sur un **territoire attractif où l'expérimentation est possible**. Le renouvellement des directions de plusieurs établissements artistiques et culturels du territoire (Villa Carmélie, la Passerelle, Art Rock, Bonjour Minuit) et l'ouverture de nouveaux espaces (Tiers lieu de la chapelle Lamennais, Maison des Artistes) constituent une opportunité pour réfléchir collectivement au développement du territoire et à son rayonnement.

Nous souhaitons profiter de cette volonté d'évolution de la structure ainsi que du contexte propice à l'expérimentation pour mettre en œuvre un projet concerté, en phase avec les acteurs locaux et les équipements du territoire. Il doit être à la fois pointu et populaire, innovant et fédérateur afin de constituer un **véritable service aux populations** de notre bassin de vie. Il a vocation à s'inscrire dans le temps et à répondre aux enjeux sectoriels, sociaux et environnementaux de la prochaine décennie.

ENJEUX GÉNÉRAUX

Le projet artistique et culturel que nous portons doit répondre aux critères du cahier des missions et des charges du label SMAC, aux attentes des collectivités partenaires tout en s'inscrivant au sein du projet associatif de Bonjour Minuit. Il doit également répondre aux enjeux actuels du secteur et s'inscrire dans les dynamiques d'innovation portées par les équipements de ce type.

Les enjeux généraux du présent projet sont multiples, nous pouvons les détailler ainsi :

- la volonté de favoriser l'accessibilité de l'équipement et son ouverture sur son environnement proche ;
- le soutien, la mise en valeur de la création musicale actuelle, particulièrement locale ainsi que sa diffusion ;
- l'accompagnement des amateurs et des professionnels ;
- la promotion des logiques collaboratives et l'encouragement des coopérations territoriales ;
- la transmission des savoirs artistiques, culturels, techniques, administratifs et historiques liés au secteur ;
- l'affirmation de l'engagement citoyen de la structure à travers toutes ses missions ;
- la refonte du pilotage de la structure ;
- le volonté de rayonnement du projet et de valorisation du territoire.

Ce projet se veut forcément ambitieux mais s'inscrit dans une réalité financière contrainte. Il ne s'agit évidemment pas de penser tout faire tout de suite. La mise en place de ce projet doit se faire par étapes et **se cristalliser tout d'abord au sein du proche territoire** avant de rayonner. Le travail à destination du quartier, la volonté de proposer une programmation plus en lien avec les pratiques d'écoute des habitants, l'accompagnement des artistes locaux, le déploiement d'une action culturelle et artistique repensée, la mise en place de partenariats locaux ainsi que le recrutement des nouveaux adhérents sont les actions à mener en priorité, en parallèle à la réorganisation interne, afin de rendre le projet viable. Sur ces bases assainies, Bonjour Minuit pourra développer des coopérations à l'échelle départementale et régionale puis s'inscrire au sein de démarches innovantes et de partenariats nationaux garantissant la visibilité de son action.

Cette évolution par cercles concentriques doit permettre de mener, d'ici la fin de la convention quadriennale, l'intégralité du projet présenté dans ce document. Il a l'ambition de faire de Bonjour Minuit un acteur structurant de son secteur, avec pour objectifs de développer et créer de nouvelles synergies entre populations, équipements et circulations.

I. OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET VALEURS DU PROJET

Ce projet s'appuie sur des objectifs artistiques et culturels généraux qui constituent le socle de son action et de ses réalisations. Les valeurs que nous défendons font écho à celles présentes au sein du projet associatif de Bonjour Minuit. Plus étroitement définies, elles traversent l'intégralité du projet et colorent les actions présentées dans la deuxième partie de ce document. Elles permettent une incarnation plus fine du projet artistique et culturel et affirment l'orientation souhaitée pour les années à venir. Cette première partie constitue une **grille de lecture** pour les axes de développement et les missions qui seront évoqués par ailleurs. Elle contextualise notre action et donne toute son identité au projet.

I.1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- **DÉFENDRE LA LIBERTÉ ARTISTIQUE ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE**

La liberté artistique constitue un prérequis à la mise en œuvre de notre projet. Bonjour Minuit promeut toutes les formes artistiques et encourage la liberté de création, de diffusion et d'accès aux œuvres. En ce sens, elle prend en compte l'hybridation des styles musicaux et la diversité de formes des acteurs des musiques actuelles. À contre-pied des logiques de concentration de la filière, la structure œuvre en faveur des artistes émergents et des formes innovantes.

Elle agit dans le cadre du soutien à la création, de la diffusion dans et hors les murs et dans l'accompagnement des artistes. Dans une volonté de promotion de la diversité culturelle, elle est à l'écoute des **revendications des droits culturels** des personnes en termes d'expression, d'éducation ou d'accès aux propositions artistiques.

- **TRAVAILLER POUR ET AVEC LES POPULATIONS**

Nous envisageons ce projet comme un véritable service aux populations. Afin de rompre avec une logique de démocratisation culturelle trop verticale et descendante, nous souhaitons promouvoir la **participation des populations** au projet de la structure. Les formes que peuvent prendre ces participations sont multiples : comité d'usagers, organisation de concerts par des adhérents ou des habitants du quartier, action culturelle co-construite avec les publics qui y participent, etc. Les missions d'action culturelle et d'éducation artistique et culturelle, destinées aux populations du bassin de vie de Bonjour Minuit, tiennent particulièrement compte de cet objectif.

- **S'AFFIRMER COMME ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Équipement structurant de la filière, Bonjour Minuit doit également se considérer comme acteur du développement de son bassin de vie. Les actions menées dans le cadre de ce projet prennent en compte le développement culturel mais également **social et économique** du territoire. Afin de répondre à cet objectif, des partenariats menés avec des acteurs ne faisant pas partie du secteur culturel sont mis en place et des études d'impact régulières sont réalisées.

I.2. VALEURS

- **EXEMPLARITÉ**

Toute structure fonctionnant en partie avec des financements publics a un devoir d'exemplarité. La **gestion saine et transparente** de l'association est la condition *sine qua none* à l'adhésion au projet. Bonjour Minuit doit également faire preuve d'exemplarité dans l'accès à ses missions, qu'elles soient menées au sein de l'équipement ou déployées à l'extérieur. Une réflexion globale autour de l'accessibilité universelle est donc à mener par la structure.

- **SOLIDARITÉ**

Le « faire ensemble » est prégnant dans l'histoire et le projet associatif de Bonjour Minuit. Nous souhaitons que cette volonté de mener des coopérations, de réaliser des partenariats et d'être en réseau irrigue l'intégralité du projet. Dans cette même logique, la structure soutient les initiatives solidaires, accompagne les dynamiques entrepreneuriales et ne fait pas « à la place de ». Les porteurs de projets culturels sont désormais des **acteurs de la co-construction des politiques publiques** et doivent donc œuvrer collectivement en ayant conscience de l'écosystème au sein duquel ils évoluent et de l'importance de chaque acteur.

- **PARITÉ**

La parité est un enjeu de société fort dont doivent se saisir les acteurs culturels. La filière des musiques actuelles est marquée par une **sous-représentation très forte des femmes** dans les programmations mais également dans les métiers administratifs et techniques. Bonjour Minuit doit mener des actions afin de lutter contre cette discrimination : programmations systématiques d'artistes féminines, travail spécifique autour de l'accompagnement des projets artistiques féminins et recrutement de nouvelles usagères dans les studios de répétition, politique salariale égalitaire entre femmes et hommes au sein de l'équipe permanente et embauche plus systématique de techniciennes. La structure doit également participer aux chantiers autour de l'égalité femmes/hommes au niveau régional et national.

II. AXES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Notre projet artistique et culturel s'inscrit en cohérence avec les missions inhérentes aux structures bénéficiaires du label SMAC. Il s'articule donc autour de la création/production/diffusion, de l'accompagnement des pratiques musicales et de l'action culturelle. Compte tenu du projet associatif de la structure et en lien avec les attentes des partenaires publics, le dernier axe de notre projet affirme l'engagement territorial et citoyen dont Bonjour Minuit doit faire preuve pour assumer pleinement son **rôle d'équipement culturel structurant**.

A travers ces quatre axes et au regard des objectifs généraux et des valeurs que nous défendons, cette déclinaison des activités contribue à l'identité du projet. Elle a pour vocation d'affirmer Bonjour Minuit comme acteur culturel conscient des enjeux de son territoire, de son secteur et de son époque.

II.1. ENCOURAGER LA CRÉATION ET FAVORISER LA CIRCULATION DES ŒUVRES ET DES ARTISTES

- **DIFFUSION**

Valorisation de la diversité artistique et culturelle

La programmation de Bonjour Minuit prend en compte la richesse des styles et esthétiques des musiques actuelles ainsi que la capacité d'hybridation constante dont font preuve les artistes. Seule SMAC d'un territoire départemental peu pourvu en équipements spécifiquement dédiés aux musiques actuelles, Bonjour Minuit a une **responsabilité de représentation exhaustive** des styles musicaux qui interdit la mise en œuvre d'une direction artistique trop sélective et excluante.

Si la politique de diffusion de la salle s'est principalement bâtie autour des grandes familles des musiques rock et électroniques, elle doit désormais mieux prendre en compte les pratiques d'écoutes des populations. Différentes données attestent de la prédominance du rap sur les plateformes d'écoute en ligne toutes catégories d'âge et socio-professionnelle confondues. La présence de ce style musical est à affirmer dans la programmation de Bonjour Minuit. Par ailleurs, le territoire des Côtes d'Armor est connu pour être un terreau propice au développement des musiques extrêmes qui doivent être sanctuarisées au sein de la proposition artistique. Or, ces deux esthétiques font partie de celles qui sont les moins programmées au sein du territoire régional. Un positionnement plus volontariste de Bonjour Minuit à leur endroit permet de dessiner les premiers contours d'une identité artistique forte et singulière, **valorisant la diversité des styles musicaux tout en soutenant les esthétiques moins représentées sur le territoire**. La programmation de Bonjour Minuit se veut innovante, tournée vers la découverte et l'avant-garde. Une attention particulière sera accordée à la programmation jeune public (programmation spécifique ou formats adaptés type goûter-concert) qui s'adresse **aux spectateurs et aux citoyens de demain**.

Le développement d'une offre de diffusion dans le Club de Bonjour Minuit à partir du dernier trimestre 2018 est également à poursuivre. Nous souhaitons **valoriser les groupes émergents et inciter le public de Bonjour Minuit à découvrir de nouveaux artistes**. La programmation de concerts professionnels en jauge réduite (120 places) dans le Club nous permet de proposer une programmation audacieuse, s'affranchissant plus facilement des contraintes de budget et de remplissage. La mise en œuvre d'une politique tarifaire adaptée (3 à 10€ pour les concerts dans le Club) doit également contribuer à encourager le public à découvrir de nouveaux artistes.

Une politique de diffusion répondant aux réalités du territoire

La mission de diffusion de Bonjour Minuit s'inscrit dans une réalité territoriale, au sein d'une ville disposant d'un tissu associatif particulièrement dense. Sa programmation laisse donc la place **aux initiatives extérieures en cohérence avec la direction artistique portée par la SMAC**. Bonjour Minuit tire un bénéfice de ce foisonnement d'initiatives en nouant des **partenariats forts et pérennes** avec les structures du quartier, de spécialistes d'esthétiques « de niche », d'organisations étudiantes ou d'entrepreneurs de spectacles locaux. Les nombreux festivals locaux, et en particulier Art Rock, le Binic Folk Blues Festival et Carnavorock, sont des acteurs du secteur avec lesquels Bonjour Minuit doit mieux collaborer. L'arrivée récente d'un directeur à la Passerelle constitue l'occasion de redéfinir les modalités de partenariats entre les deux établissements labellisés de la ville. L'accueil de ces initiatives extérieures se fait cependant en respectant la programmation propre de la SMAC et dans des proportions n'empiétant pas sur son projet artistique (cf. OBJECTIFS).

Les actions de diffusion *in situ* sont complétées par des programmations hors les murs, au sein d'équipements culturels (La Passerelle, La Villa Carmélie, les centres culturels des villes de l'agglomération) dans le cadre de partenariats ou d'actions spécifiques. Mais Bonjour Minuit doit également participer à **l'irrigation culturelle de son territoire** proche en proposant des formes légères et mobiles dans des lieux atypiques. Ce sont des moyens de faire découvrir les musiques actuelles à un nouveau public qui n'a pas à franchir la porte d'une institution culturelle.

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants et en lien avec la volonté de la ville d'inciter les établissements labellisés à « porter une attention particulière à la connaissance de leur public », un **travail d'observation spécifique** est à mener à destination des personnes fréquentant Bonjour Minuit. En connaissant mieux leurs profils, leurs habitudes d'écoutes, de sorties et de déplacements, il est possible de mettre en œuvre une programmation plus en lien avec les habitants du bassin de vie tout en objectivant les avancées en matière de démocratisation d'accès à la culture. La programmation de musiques du monde, en lien avec les origines des populations résidant sur le territoire de la ville et du département, permet également de renforcer ce lien en rendant visibles les cultures des habitants du territoire, renforçant ainsi la prise en compte de leurs droits culturels.

À la croisée des missions de diffusion et d'accompagnement, la valorisation de la scène locale est un objectif primordial des Scènes de Musiques Actuelles qui est central dans notre projet. Les concerts programmés à Bonjour Minuit laissent quasiment systématiquement la place à une première partie (plus de 80% des concerts) qui est dans la très grande majorité des cas assurée par un groupe originaire de la ville, du département ou de la région. En accueillant les musiciens les plus proches possibles du bassin de

vie de la structure en premières parties de têtes d'affiche ou en leur mettant à disposition le plateau pour des sorties de projets sans discrimination de styles musicaux lors de temps spécifiques, Bonjour Minuit contribue à **mettre en lumière la scène locale**. Compte-tenu de la typologie du public, le lien avec les studios de répétition est primordial et permet de compléter efficacement la mission d'accompagnement portée par l'association. Le lien avec la création locale est également matérialisé par le **soutien aux musiques traditionnelles** du territoire régional. Des programmations récurrentes d'artistes dont la démarche artistique s'inscrit dans ce cadre ainsi que l'organisation de temps dédiés, notamment durant la Fête de la Bretagne, permettent la valorisation du patrimoine des musiques bretonnes ainsi que la mise en valeur de créations plus contemporaines mais dont les racines puisent dans ces traditions.

Modalités de mise en œuvre

La mission de programmation a été assurée collectivement pendant plusieurs années. Cependant, ce fonctionnement collectif posait plusieurs problèmes. Il rendait difficile l'identification d'une personne référente, il démultipliait les temps de décision et il mobilisait des salariés peu concernés par les problématiques de programmation. Il s'agit d'une mission qui requière une connaissance accrue du marché des musiques actuelles, un réseau constitué et entretenu ainsi qu'une capacité de négociation importante. Particulièrement chronophage, la programmation artistique est réalisée depuis 2018 par un programmeur en CDD. À partir d'avril 2019, une programmatrice sera recrutée en CDI afin de mener à bien cette mission.

Équipement identifié, Bonjour Minuit est destinataire de propositions de tourneurs locaux, nationaux et internationaux. Dans une logique d'inscription de la programmation dans des timings d'actualités et de tournées, une partie de celle-ci est réalisée en fonction de ces propositions. Cependant, et afin de contribuer à **asseoir le positionnement artistique de Bonjour Minuit**, structure labellisée, la programmation doit faire des choix et développer une ligne artistique propre en sollicitant des agents ou des bookers en direct.

La catégorisation des actions de diffusion facilite la mise en œuvre de cette mission en fonction des objectifs et des publics visés. La programmation doit être constituée idéalement de :

- 15% de têtes d'affiche nationales ou internationales permettant l'identification de l'équipement, son rayonnement et le recrutement de nouveaux publics ;
- 25% de groupes installés ou bénéficiant d'une actualité conséquente garant d'une qualité artistique reconnue ;
- 35% de groupes émergents ou de niche dans le cadre de la mission de découverte et d'avant-garde de la structure ;
- 30% de groupes amateurs locaux dans le cadre de premières parties ou de sorties de projets ;
- 5% de projets croisant les disciplines (danse, vidéo, numérique, etc.) et permettant le croisement des publics et les partenariats avec d'autres acteurs culturels.

Animés par des valeurs de parité et de prise en compte de la création musicale régionale, nous souhaitons également continuer de garantir la présence de 40% d'artistes bretons et tendre, d'ici la fin de la convention, vers une parité femmes/hommes au sein de la programmation.

En parallèle à ces objectifs, la poursuite d'une politique tarifaire basse, claire et adaptée aux différents publics du territoire est primordiale. Les billets pour les dates en Grande Salle ne dépassent la somme de 20€ qu'une ou deux fois par saison lorsque le format (plateau avec de nombreux artistes durant plus de temps que le « simple » concert) ou la notoriété de l'artiste le justifient. Le tarif réduit concerne de nombreuses typologies de personnes (jeunes de moins de 23 ans, bénéficiaires de minimas sociaux, adhérents de l'association) est quant à lui fixé à 10€. Le partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération nous permet également de proposer des tarifs à 5€ en Grande Salle et à 3€ en Club pour les étudiants de l'agglomération. De nombreux temps gratuits sont également proposés.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Poursuivre l'identification de la structure auprès des professionnels de la diffusion par le recrutement d'une programmatrice en CDI temps plein en avril 2019.
- Affirmer une direction artistique plus « urbaine » en engageant un travail de réseau auprès des agents spécialisés en rap américain tout en favorisant la programmation de projets rap jeunes et actuels, en lien avec les prescripteurs de ce style musical et dans un souci de favoriser l'avant-garde artistique.
- Poursuivre l'accueil de plateaux metal internationaux et le croisement avec les artistes issus de la scène régionale et nationale.
- Assurer la représentation exhaustive des « grandes familles » de styles musicaux sur une année civile (rock, chanson, electro, hip hop, jazz, world, musiques traditionnelles, reggae).
- Augmenter la part de concerts destinés à des artistes émergents nationaux, régionaux et internationaux (1/3 des programmations durant la durée de la convention).
- Développer des dates jeune public (1 par trimestre).
- Programmer plus de projets dont les leaders artistiques sont des femmes (objectif de 30% des programmations).
- Pérenniser les partenariats en cours sur les accueils, co-réalisations, mises à disposition, co-programmations (Fair, Label Charrues, Carnavalorock, Mass Prod, iNOUÏS du Printemps de Bourges, Tournée des Trans, Label Charrues, etc.) et développement des programmations et co-réalisations avec des structures jeunes et spécialisées dans des esthétiques musicales (La Meulerie, Seanapse, Holyjuice, etc.) dans le respect d'une limite des quotas d'accueil de productions privées extérieures (75% de productions Citrouille, 15% de coréalisations/coproductions, 10% de locations ou de productions d'autres opérateurs).
- Maintenir une politique tarifaire basse, en cohérence avec les réalités socio-économiques du territoire durant la durée de la convention.
- Accueillir une release party d'un projet local par trimestre durant la durée de la convention.

À partir de 2020 :

- Soutenir les nouvelles écritures de musiques traditionnelles en lien avec les structures régionales spécialisées (l'Usinerie, La Criée, La Grande Boutique, Kreiz Breizh Akademi, École de musique SKV – Saint-Brieuc, etc.)
- Organiser des concerts hors-les-murs dans des lieux atypiques de l'agglomération (objectif de 1 concert par trimestre dans des commerces vides, des équipements sportifs, etc.) en ayant une attention particulière aux villes prioritaires dans lesquelles l'offre en termes de musiques actuelles est défailante.
- Mettre en œuvre une enquête auprès des usagers de Bonjour Minuit concernant leurs pratiques culturelles, leurs habitudes de sorties et leurs modes de déplacements en fonction de leur CSP, âge, origine géographique, etc.
- Affirmer la direction artistique de la structure et attirer un public régional sur des propositions inédites sur le territoire (rap US, découvertes rap, soirées metal et punk, etc.).
- Développer fortement de l'offre punk et post-punk historiquement importante à Saint-Brieuc et peu présente en SMAC.

À partir de 2021 :

- Augmenter le pourcentage d'artistes régionaux programmés (de 40 à 50% des programmations).
- Poursuivre le développement des dates jeune public (2 par trimestre).

À partir de 2022 :

- Augmenter la proportion de concerts rap/urbains (20% de la programmation), metal (15%) et punk (10%).
- Encourager une parité entre programmation de projets masculins et féminins.
- Développer la programmation des concerts hors-les-murs dans des lieux atypiques (commerces vides, équipements sportifs, etc.) et dans des équipements culturels du département en priorisant les quartiers politiques de la ville et les zones rurales prioritaires (objectif de 2 concerts par trimestre).

• **CRÉATION ET PRODUCTION**

Des résidences inscrites dans une réalité territoriale

En dehors des temps de diffusion, les espaces scéniques de Bonjour Minuit sont investis par des artistes afin de créer leurs spectacles. Les espaces, équipements et personnels de la structure permettent la mise en œuvre d'une **politique de création volontariste** qui relève des missions d'une SMAC. Le cadre géographique dans lequel elle est située constitue un atout. L'attractivité de la baie de Saint-Brieuc, le calme des zones rurales en proximité directe, le « raccourcissement » des distances permis par la LGV et la qualité d'accueil et d'acoustique de l'équipement sont des arguments que nous valorisons. Ils permettent d'identifier Bonjour Minuit comme équipement idéal d'expérimentation situé dans un cadre propice à la création.

La présence d'artistes expérimentant au sein de l'équipement permet un travail en transversalité entre la création, la diffusion mais également les actions culturelles et l'accompagnement. Les artistes accueillis rencontrent les populations et les artistes amateurs fréquentant les studios, échangent et transmettent. En favorisant la présence des artistes sur le territoire et leur rencontre avec les habitants, Bonjour Minuit contribue au **développement culturel de son bassin de vie et à son rayonnement**.

L'attention portée à la scène locale via la diffusion et l'accompagnement est également visible au travers de cette mission. L'accueil de projets locaux souhaitant créer de nouveaux spectacles est facilité par des mises à dispositions gratuites d'espaces et de salariés de la structure. Afin de répondre aux réalités de temporalité des pratiques amateurs et du secteur, Bonjour Minuit s'est dotée d'un mode de fonctionnement souple concernant les temps de travail courts permettant aux artistes de préparer une échéance importante (préparation à un tremplin, date importante ou mini-tournée). L'articulation avec la mission d'accompagnement, notamment les groupes fréquentant les studios de répétition et d'enregistrement, est évidemment primordiale. L'accueil de ces pré-productions scéniques et des résidences professionnelles est rendu possible, au-delà des aides régionales ciblées, par le dépôt de dossiers dans les Commissions 7 et 8 du CNV.

Une politique de production affirmée

En complément de l'accueil de productions extérieures, Bonjour Minuit met en œuvre des productions avec des partenaires locaux ou nationaux dans l'optique d'une diffusion ultérieure. Les projets suivis dans ce cadre s'inscrivent dans la direction artistique de la structure (projets urbains, musiques extrêmes, émergence, etc.) et sont prioritairement des projets de structures régionales. Cette volonté de production partagée s'inscrit dans la dynamique collaborative du projet associatif et répond aux difficultés rencontrées par les développeurs d'artistes d'avoir accès à des conditions de création adaptées et à des timings moins contraints. Ce mode de fonctionnement, peu répandu dans le secteur des musiques actuelles contrairement aux autres disciplines du spectacle vivant, **permet de développer l'emploi artistique** et participe à la structuration des développeurs d'artistes, acteurs fragiles mais essentiels de la filière. Cette politique de production volontariste est orientée en premier lieu vers les acteurs du territoire et peut être mise en œuvre en sollicitant l'aide à la production mutualisée du Conseil régional.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Mettre en œuvre un mode de fonctionnement clair et lisible pour les accueils de créations et de pré-productions.
- Permettre l'accueil d'une résidence de création longue pour un projet régional en voie de professionnalisation.
- Accueillir différentes typologies de temps de travail scénique court (type pré-production) en lien avec la direction artistique de la structure (esthétiques programmées, valorisation de l'émergence, de la prise de risque artistique):

- Mise à disposition gracieuse du plateau contre adhésion des musiciens ou de la structure porteuse du projet pour 6 groupes régionaux amateurs (2 par trimestre)
- Location du plateau à des tourneurs qui rémunèrent eux-mêmes des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation régionaux ou nationaux (2 à 3 par an)
- Accueil et salariat de deux projets professionnels ou en voie de professionnalisation régionaux dans le cadre du dispositif de production mutualisée
- Accueil et salariat de deux projets briochins en voie de professionnalisation dans le cadre de la mission d'accompagnement de la structure (cf. II.2. ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE ET LA PROFESSIONNALISATION)

À partir de 2020 :

- Affirmer le rôle de structure d'accueil de résidences de création d'artistes en voie de professionnalisation ou professionnels (3 a minima en tenant compte de la direction artistique de la structure et en privilégiant les projets régionaux et/ou émergents).
- Poursuivre l'accueil de différentes typologies de temps de travail scénique court (type pré-production) en lien avec la direction artistique de la structure (esthétiques programmées, valorisation de l'émergence, de la prise de risque artistique) et garder ces objectifs pour la durée de la convention :
 - Mise à disposition gracieuse du plateau contre adhésion des musiciens ou de la structure porteuse du projet pour 9 groupes régionaux amateurs (3 par trimestre)
 - Location du plateau à des tourneurs qui rémunèrent eux-mêmes des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation régionaux ou nationaux (4 à 5 par an)
 - Accueil et salariat de deux projets professionnels ou en voie de professionnalisation régionaux dans le cadre du dispositif de production mutualisée
 - Accueil et salariat de deux projets briochins en voie de professionnalisation dans le cadre de la mission d'accompagnement de la structure (cf. II.2. ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE ET LA PROFESSIONNALISATION)

À partir de 2021 :

- Développer l'accueil de résidences de création portées par des producteurs nationaux et à destination d'artistes professionnels (2 par an a minima durant la durée de la convention en privilégiant les projets émergents).
- Poursuivre l'accueil de résidences de création d'artistes en voie de professionnalisation (3 par an a minima durant la durée de la convention en tenant compte de la direction artistique de la structure et en privilégiant les projets régionaux et/ou émergents).

À partir de 2022 :

- Faire de l'équipement un lieu important de la création régionale, identifié par les producteurs nationaux.

II.2. ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE ET LA PROFESSIONNALISATION

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES MUSICALES, UNE MISSION À REDÉFINIR

Le projet d'accompagnement nécessite du temps pour la réflexion et la mise en œuvre. L'arrivée récente de la direction, ainsi que la montée en compétences du régisseur des studios sur cette mission d'accompagnement, ne permettent pas le déploiement d'un dispositif opérationnel dès 2019. **Cette année sera donc dédiée à l'expérimentation** auprès d'un pool de musiciens en voie de professionnalisation et d'artistes amateurs fréquentant les studios sans prérequis obligatoire de volonté de professionnalisation. L'évaluation objective des actions menées ainsi que les retours des artistes accompagnés serviront à bâtir un projet d'accompagnement qui verra le jour en 2020.

- **ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE EN RÉPONSE AUX BESOINS**

Accompagnement des pratiques du studio à la scène

Bonjour Minuit pense l'accompagnement **de façon globale**, en lien avec les dynamiques d'entrepreneuriat culturel, les réalités rencontrées par les artistes entrepreneurs et les modifications du cadre législatif de la pratique de musique inhérentes à la loi LCAP. Elle dispose de studios de répétition lui permettant d'être en lien direct avec les musiciens du territoire de l'agglomération et du département. Si ces studios sont pour le moment bien identifiés par les musiciens rock et sont adaptés à ces pratiques, il convient de réinterroger ces espaces par rapport aux pratiques musicales actuelles et notamment l'utilisation plus systématique de la MAO et des outils numériques. Un travail de communication spécifique à destination de style musicaux peu représentés dans les studios permet le recrutement de nouveaux usagers et l'identification plus exhaustive de la scène locale.

Actuellement, de 70 à 90 groupes fréquentent les studios chaque année pour un volume horaire d'environ 1500 heures de répétitions. Ces musiciens sont quasi exclusivement des hommes issus de l'agglomération briochine pratiquant un style musical pouvant être affilié à la famille du rock. Nous souhaitons profiter de l'ouverture du studio de MAO en février 2019 et de l'orientation du projet artistique et culturel vers plus de parité pour **favoriser l'accueil de musiciennes et de porteurs de projets musicaux issus d'autres esthétiques**.

La structure doit capitaliser sur ce lien direct avec les musiciens et sur ses équipements pour bâtir un **projet ambitieux d'accompagnement de la scène locale**. Il prend la forme d'accompagnement de répétitions, d'organisation de master classes de pratiques musicales, de coaching scénique, etc. Chaque espace de Bonjour Minuit dispose d'une spécificité pouvant être exploitée (petite et grande jauge pour le travail scénique pour différentes formes, studios de répétitions pour les pratiques musicales, studio d'enregistrement pour le travail préparatoire à l'enregistrement ou la captation de travaux scéniques, studio MAO pour la

composition et la production, etc.). Bonjour Minuit doit être appréhendée comme un outil global permettant la transmission des savoirs et l'évolution artistique.

Cet accompagnement pratique est réalisé en complément de la « simple » fréquentation des studios. Dans une logique de prise en compte de la pratique amateur, il peut concerner des projets souhaitant progresser dans leur pratique sans volonté de professionnalisation, afin de leur permettre de s'exprimer, de pratiquer leur musique dans un souci de progression, d'ouverture et d'échanges tout comme permettre d'identifier les projets amateurs souhaitant vivre de leur musique.

Ressource et appui pour tous

L'accompagnement pratique est complété par l'organisation de **cycles de rencontres** concernant les réalités des musiciens et des activités connexes (a minima 1 par trimestre). Des temps réguliers sont organisés selon un programme correspondant aux besoins des publics visés. Les thématiques font écho aux problématiques rencontrées par les artistes et acteurs de la filière du territoire (management, édition, droits d'auteur, intermittence, etc.) et sont organisées en partenariat avec les structures d'enseignement musical et en complément des actions menées par les structures du territoire proche (Le Labo - Dinan et La Nouvelle Vague – Saint-Malo notamment mais également l'association Melrose en charge de la programmation à La Grande Ourse – Saint-Agathon). Initiée en 2019, une collaboration avec le festival Carnavalorock (Saint-Brieuc) permet d'enrichir cette offre de rencontres. Notre équipement accueille durant une journée des temps de conférences et des speed meetings entre musiciens amateurs et professionnels de la filière (tourneurs, managers, producteurs, éditeurs, etc.). Les deux structures s'engagent également sur l'accompagnement annuel d'un groupe amateur se produisant en fin d'année au sein du festival.

Cette offre de rencontres est complétée par des conférences consacrées à des styles musicaux dans le cadre d'un **travail autour des généalogies musicales**, à des rendez-vous théoriques sur la technique du son en lien avec les studios ou à des sujets sociétaux (la place des femmes dans les musiques actuelles, les droits culturels des personnes, etc.).

Bonjour Minuit affirme également sa **mission d'accompagnement** en permettant un accueil des artistes et porteurs de projets au cours de rendez-vous individuels d'information et d'orientation. Sur des créneaux identifiés, des personnes ayant besoin d'informations quant à la sortie d'un projet, au montage d'une tournée ou à la gestion administrative sont reçues sur rendez-vous par le chargé d'accompagnement ou tout autre salarié spécialiste de la thématique abordée.

En croisant ces actions collectives et individuelles, Bonjour Minuit s'affirme comme **pôle ressource sur le territoire départemental** auprès des différents acteurs de la filière et participe, avec les autres acteurs départementaux et régionaux, au maillage de la ressource.

Le lien à l'enseignement musical

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Brieuc est un partenaire privilégié de Bonjour Minuit. Les rencontres qui seront organisées dans la cadre de la mission de ressource de la structure ainsi que des master classes de pratiques musicales pourront être inscrites au programme du DEM pour les élèves en jazz et musiques actuelles de la Villa Carmélie. La récente ouverture du studio MAO doit également permettre de créer des ponts entre l'établissement et la SMAC. La mise à disposition gratuite de ce studio pour les élèves souhaitant s'initier à la MAO est une piste de travail simple à mettre en œuvre. D'un point de vue plus informel, l'organisation de scènes ouvertes mensuelles permettant aux musiciens de jazz du conservatoire et aux musiciens des studios de partager la scène est une manière de décloisonner les pratiques.

De façon plus large, la SMAC est partie prenante des réflexions départementales en ce qui concerne l'enseignement musical. Elle participe activement au groupe de travail entre le département et les écoles de musique et accueille les formations organisées par le Conseil départemental en lien avec le collectif RPM (Recherche Pédagogie Musicale). Elle organise également ponctuellement des formations dédiées aux professeurs de musique des établissements du département (ex : Formation autour de la prise de son studio organisée en 2019).

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Favoriser l'accueil de musiciens de style musicaux peu représentés au sein des studios (notamment via l'ouverture d'un studio de création dédié à la MAO).
- Participer à la mise en avant des groupes fréquentant les studios par l'organisation de temps de diffusion dédiés (« Inclubateur » 2 fois par an, « Les studios partent en live » une fois par an).
- Contribuer à mailler la ressource à destination des musiciens en proposant des cycles de rencontres professionnelles co-construits avec les acteurs du territoire et s'inscrivant au sein d'un programme cohérent vis-à-vis de l'offre existante.
- Expérimenter un projet avec Carnavalorock autour de l'organisation de rencontres et de l'accompagnement spécifique d'un groupe amateur.

À partir de 2020 :

- Soutenir la pratique amateur en proposant un appui adapté aux musiciens locaux quant aux problématiques pratiques, techniques et organisationnelles auxquelles ils sont confrontés (recherche de dates, structuration, répétitions scéniques, droits d'auteurs, etc.).
- Mener une campagne spécifique auprès des musiciennes pour les inciter à fréquenter les studios.

À partir de 2021 :

- Améliorer la part de musiciens hors-agglomération à fréquenter les studios tout en menant un travail complémentaire avec les autres locaux de répétitions du département (Le Labo notamment).

À partir de 2022 :

- Proposer un ensemble d'actions à destination des musiciens amateurs faisant de l'équipement un lieu de ressource et un outil global permettant la transmission des savoirs et l'évolution artistique.

- **PROFESSIONNALISATION ET EXPORT**

Professionalisation

En complément de la mission d'accompagnement dédiée aux amateurs, Bonjour Minuit **accompagne de façon plus poussée des groupes du département souhaitant se professionnaliser**. Chaque année, deux projets bénéficient des espaces de répétition, de diffusion et de réunion, des contacts professionnels et des conseils des salariés de la structure. Cet accompagnement à destination des groupes les plus prometteurs se réalise à la carte, suite à un diagnostic et en fonction des aspirations des groupes. Dans un secteur où les chemins menant à la professionnalisation sont nombreux et incertains, cet accompagnement est renouvelable et ne pose pas d'emblée de réponse universelle aux problématiques rencontrées. Il permet en revanche aux artistes de rencontrer des professionnels de différents horizons en termes de métiers et de territoires. La montée en compétences est garantie par l'encadrement par des spécialistes, par l'échange autour des stratégies de développement à mettre en œuvre et par la mise en réseau. Afin de répondre aux réalités de l'écosystème des musiques actuelles, l'accompagnement se réalise de façon globale, **dans une logique de 360°**, en impliquant les différents acteurs de la filière (développeurs, médias, lieux de pratique, etc.).

Cette mission est particulièrement essentielle car Bonjour Minuit est à ce jour la seule structure du département à pouvoir accompagner les projets musicaux vers la professionnalisation.

Valorisation et export

Le travail d'accompagnement réalisé à destination des groupes les plus avancés doit être rendu visible afin de permettre aux artistes de s'inscrire au sein de réseaux de diffusion professionnels. Dans un premier temps, des programmations au sein de l'équipement sur des premières parties permettent une valorisation des projets soutenus. Des partenariats entre lieux de diffusion et festivals du territoire régional élargissent la zone de chalandise des groupes et améliorent leur visibilité. En ce sens, la coopération initiée en 2019 autour de l'accompagnement du groupe briochin émergent Buck (blues) en résidence à Bonjour Minuit, programmé sur la scène B d'Art Rock et accompagné par les deux structures, est un exemple concret. Cette circulation des artistes au sein du territoire régional est le préalable à l'export sur des temps forts identifiés nationaux ou internationaux.

Dans un second temps, les groupes les plus avancés s'inscrivent à de dispositifs nationaux identifiés (INOUI'S du Printemps de Bourges, Buzz Booster, FAIR, Ricard Live Music, Tournée des Trans, Label Charrues, etc.) au sein desquels Bonjour Minuit doit s'investir (participation à des jurys, accueil des dates de sélection, de tournée, etc.). Ces dispositifs sont des catalyseurs de développement de carrières mais sont extrêmement concurrentiels. Il est donc nécessaire, comme cela se fait dans d'autres régions, **d'organiser des actions d'export propres aux musiciens bretons, notamment en participant à l'opération Glaz Music** portée par Spectacle Vivant en Bretagne en partenariat avec des bureaux de production, salles de concerts, festivals et éditeurs de la région.

Ce travail d'export implique cependant que l'accompagnement des artistes locaux soit renforcé pour faire émerger des projets en capacité d'être concurrentiels à l'international. Ces actions n'auront donc lieu que dans un second temps.

En travaillant en réseau avec les autres acteurs bretons, il est possible de faire jouer un pool de groupes accompagnés au sein de festivals de showcases identifiés en France (MaMA, Bars en Trans, Crossroads, etc.) ou à l'international (Great Escape, SXSW, Eurosonic, Reeperbahn, etc.) En partageant les coûts artistiques, techniques et logistiques, le collectif garantit la visibilité des projets les plus prometteurs au sein d'évènements dédiés.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Expérimenter un accompagnement à la carte à destination de deux groupes briochins émergents et en voie de professionnalisation.
- Développer la coopération entre acteurs de l'accompagnement du territoire proche (Le Labo, La Nouvelle Vague) et SMAC de la région.
- Initier une coopération forte autour de l'accompagnement d'un groupe briochin émergent par an avec le festival Art Rock.
- S'investir plus avant au sein de dispositifs d'accompagnement nationaux (accueil d'une date de Fair le Tour, de la tournée des Trans et du Label Charrues, accueil de la résidence du lauréat Buzz Booster Bretagne en amont de la finale nationale, participation au jury des iNOUÏS du Printemps de Bourges, etc.)
- Participer aux différents temps forts nationaux de valorisation de l'émergence (MaMA, Bars en Trans, Crossroads, Printemps de Bourges, etc.) et nouer des partenariats pérennes permettant la valorisation future de projets départementaux.

À partir de 2020 :

- Déployer un projet d'accompagnement adapté aux différents niveaux de pratique garantissant la montée en compétence des amateurs et l'inscription dans la professionnalisation des projets les plus avancés.
- Encourager les échanges de programmation avec des SMAC d'autres régions.
- Amorcer un rapprochement avec Glaz Music afin de participer, à terme, aux dynamiques d'export de projets bretons.

À partir de 2021 :

- Participer à des temps forts internationaux de valorisation de l'émergence (par exemple : Great Escape, SXSW, Eurosonic, Reeperbahn, etc.) et nouer des partenariats pérennes permettant l'export futur de projets départementaux.
- Faire participer à minima un projet accompagné à un temps fort national valorisant l'émergence.

À partir de 2022 :

- Inscrire un projet accompagné au sein d'un dispositif d'export.
- Évaluer la mission d'accompagnement menée en direction des artistes en voie de professionnalisation sur les 4 années de la convention et l'adapter en conséquence.

II.3. SENSIBILISER ET TRANSMETTRE

- **ACTION CULTURELLE**

Action culturelle *in situ*

La visite de salle est un premier niveau de compréhension de l'équipement, de son fonctionnement et des métiers qui le composent. Les studios constituent des espaces où des ateliers pédagogiques peuvent avoir lieu à destination de publics spécifiques. Ils doivent permettre l'éveil de la curiosité qui mène à des dynamiques de création mais également **informer sur des débouchés professionnels** souvent peu connus (postes techniques et administratifs notamment). En ce sens, le travail en lien avec les établissements d'enseignement supérieur (Université Rennes II, IUT Communication de Lannion) reste à développer.

Bonjour Minuit a également vocation à accueillir des spectacles à destination de publics ciblés. Le spectacle pédagogique Peace & Lobe constitue le parfait exemple de projet destiné à un public spécifique permettant à la fois de sensibiliser sur les problématiques liées aux risques auditifs tout en permettant aux élèves de fréquenter un équipement culturel. Plusieurs spectacles de ce type seront accueillis chaque année, notamment des « spectacles-conférences » permettant de retracer l'histoire des courants musicaux.

L'action culturelle doit également **faire se rencontrer artistes et habitants**, plus encore dans le cadre de résidences artistiques. Les artistes professionnels accueillis sur des temps de création se rendent disponibles sur des temps d'échange et de pratique à Bonjour Minuit ou au sein de structures partenaires. Les artistes locaux accompagnés volontaires animent quant à eux des actions culturelles liées à leurs pratiques musicales (initiation instrumentale, MAO, écriture de textes, etc.).

Déploiement à destination de publics spécifiques

Hors les murs, l'action culturelle prend la forme d'interventions d'artistes et de professionnels du spectacle en milieu scolaire, carcéral ou hospitalier, au sein des structures socioculturelles et des quartiers. Elle ne s'envisage pas comme un simple mode de « recrutement » de nouveaux publics mais comme **vecteur de lien, d'échange, d'ouverture à l'autre permettant d'interroger et d'affirmer la place de chacun dans la société tout en faisant se rencontrer artistes, œuvres et populations**.

Le travail avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) des Côtes d'Armor initié en 2018 doit être développé, en lien avec le programme « Culture - Justice » et au sein du protocole régional de coopération entre la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Rennes, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne et la direction inter-régionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIRPJJ).

Bonjour Minuit doit également investir d'autres programmes liés à des politiques interministérielles. Ainsi, des actions sont également à inventer à destination du milieu hospitalier en s'inscrivant au sein du dispositif « Culture – Santé ».

Un levier pour plus de démocratie culturelle

Du fait de son ADN de structure issue de l'éducation populaire et particulièrement car elle est située dans un quartier prioritaire, Bonjour Minuit doit inscrire ses actions dans le cadre du Contrat de Ville piloté par Saint-Brieuc Agglomération. Un travail spécifique est à réaliser en s'inscrivant dans l'objectif de vivre ensemble, notamment via la favorisation de toutes les formes éducatives et

citoyennes. Des actions spécifiques sont à organiser au sein des maisons de quartier et centres sociaux des quartiers prioritaires de l'agglomération dans une logique de rééquilibrage territorial. En s'appuyant sur les pratiques culturelles des jeunes, **Bonjour Minuit contribue à renforcer les conditions d'exercice de leur citoyenneté et les conditions d'accès à leurs droits fondamentaux** dont font partie les droits culturels. Il ne s'agit pas d'initier ces populations à ce qui serait la « culture légitime » mais de co-construire avec elles des contenus s'inscrivant au sein de leurs référentiels. Des rencontres régulières avec les conseils citoyens et les acteurs socioculturels (centre sociaux, maisons de quartier, MJC, etc.) ainsi que la diffusion de questionnaires permettant de proposer des actions et/ou de les évaluer rendent possible cette co-construction.

Par sa transversalité, cette mission s'inscrit au croisement des valeurs du présent projet avec pour finalité l'accès à la culture pour tous. Afin d'assurer son efficacité, l'action culturelle de Bonjour Minuit est réfléchie, encadrée et évaluée avec les partenaires. Elle doit contribuer à faire de la structure une **place forte de l'éducation artistique et populaire et contribuer à l'insertion sociale**.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Poursuivre les visites de l'équipement à destination de publics spécifiques.
- Favoriser le lien entre artistes en résidences et populations en menant de façon plus systématique des actions en direction des publics fréquentant le centre social du Point du Jour lors de résidences.
- Étoffer l'offre des actions menées en milieu pénitentiaire (diffusion des concerts de Bonjour Minuit sur le canal interne de la Maison d'arrêt de Saint-Brieuc, dépôt d'un projet Culture-Justice autour de l'écriture et du beatbox).
- Affirmer le lien avec le quartier du Point du Jour en montant une action co-construite avec le conseil citoyen (questionnaire réalisé et distribué avec le conseil citoyen).

À partir de 2020 :

- Investir les autres champs des politiques interministérielles (Culture – Handicap).
- Préparer le déploiement du Contrat de Ville 2021-2026 en étant identifié comme structure ressource par la DDCS et Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- Déployer un projet d'action culturelle co-construit dans un autre quartier de Saint-Brieuc.

À partir de 2021 :

- Investir les autres champs des politiques interministérielles (Culture – Santé).
- Mener une action longue au sein du quartier du Point du Jour dans le cadre du Contrat de Ville 2021-2026.

À partir de 2022 :

- Faire de la structure une place forte de l'éducation artistique et populaire.
- Mener des actions ponctuelles dans différents quartiers prioritaires urbains et ruraux de l'agglomération avant la fin de la convention.

• **ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) POUR TOUS**

L'EAC, priorité gouvernementale et locale

L'activité de Bonjour Minuit reste à développer dans ce champ. Dans une logique de continuité, nous envisageons une poursuite des actions en milieu scolaire, notamment les interventions en lycée sur l'histoire des musiques. **L'arrivée fin 2018 d'un enseignant conseiller relais** au sein de Bonjour Minuit (en complément de sa mission à La Passerelle) doit faciliter le montage de projets en lien avec le Rectorat dès 2019. L'EAC doit être accessible à tous et notamment aux établissements d'enseignement de la maternelle à l'université. Bonjour Minuit doit se saisir de la volonté gouvernementale d'en faire une priorité du quinquennat ainsi que de celle de la Ville de Saint-Brieuc, qui fait partie des 10 villes à s'engager dans le 100% EAC, en s'affirmant comme un **acteur dynamique de l'EAC ainsi que de l'inclusion par la culture**. Elle met en place un programme complet d'EAC composé de rencontres avec des artistes et des œuvres, de pratiques musicales et de transmission de connaissances répondant aux objectifs du parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC). Afin de répondre à l'objectif gouvernemental de 100% de jeunes bénéficiaires de ce PEAC, Bonjour Minuit peut mettre en place des actions de ce type avec des établissements scolaires du primaire, des collèges, des lycées, des CFA, des établissements d'enseignement supérieur, sur des temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.

Ville laboratoire de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles, Saint-Brieuc s'engage à ce que 100% des enfants bénéficient d'ici 2020 d'un projet EAC structurant chaque année, avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique hebdomadaire dans les écoles en lien avec les acteurs culturels et la fréquentation d'œuvres. En tant qu'équipement culturel important du territoire, Bonjour Minuit se positionnera **en appui et en force de proposition** afin de mener à bien cet objectif. Les actions proposées dans ce cadre tiendront compte des spécificités de notre association et de son secteur, des actions menées par les autres structures culturelles concernées par ce projet et des besoins des établissements scolaires.

Des partenariats à réinventer

Ces projets doivent être co-construits en partenariat avec les partenaires publics et les établissements **en affirmant la place centrale de l'élève**. La sensibilisation des enseignants ainsi que l'inscription de partenariats pluriannuels avec les établissements garantit la pérennité des actions et permet de tendre vers une plus grande exhaustivité des élèves sensibilisés.

Dans une logique de complémentarité de l'offre, les actions menées prennent compte de celles initiées par les autres acteurs culturels de l'agglomération et du département. Des parcours transdisciplinaires peuvent cependant être envisagés afin de décroiser les pratiques, notamment dans le cadre d'expérimentations collectives initiées par le Rectorat (projet de territoire Saint-Brieuc/Guingamp en cours de réflexion à la DAAC avec 4 acteurs culturels : La Passerelle, GwinZegal, les archives départementales

et Bonjour Minuit). Inscrites dans une réalité territoriale, les actions d'EAC menées par Bonjour Minuit s'inscrivent au sein de dispositifs existants (Karta - Conseil Régional de Bretagne, résidences d'artistes en milieu scolaire porté par la DRAC Bretagne et le Conseil départemental des Côtes d'Armor), de politiques publiques initiées par ses partenaires institutionnels, qui ont identifié des territoires prioritaires ruraux et des quartiers politique de la ville dans le cadre du groupe départemental EAC 22, tout en tenant compte du schéma départemental d'enseignement artistique du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Répondant à l'impératif de prise en compte des droits culturels des personnes, en lien étroit avec l'évolution des pratiques, des apprentissages et des loisirs, **cette mission doit s'inscrire dans des dynamiques d'innovation et de réflexion permanente**. Elle se nourrit ainsi du lien permanent avec les habitants, les artistes, les structures musicales, culturelles et extérieures au secteur.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Développer le lien avec la Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle (DAAC) grâce à la mise à disposition d'un enseignant conseiller relais.
- Poursuivre les projets longs au sein de lycées (ex : « L'aventure à Rabelais » avec Da Silva au Lycée Rabelais de Saint-Brieuc – une dizaine de jours d'intervention sur 4 mois pour enregistrer un projet musical).
- Être force de proposition d'actions au sein de l'expérimentation autour du 100% EAC à Saint-Brieuc.
- Poursuivre la tenue de conférences sur l'histoire des musiques actuelles pour les élèves du secondaire (3 par an a minima durant la durée de la convention).
- Participer activement au projet de territoire Saint-Brieuc/Guingamp en lien avec la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (6 acteurs culturels, 2 lycées professionnels et 2 collèges).

À partir de 2020 :

- Engager des actions à destination des élèves de primaire en territoire prioritaire, notamment via les interventions musicales en milieu scolaire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- Mener une résidence d'artiste en collège par an durant la durée de la convention.

À partir de 2021 :

- Développer les conférences sur l'histoire des musiques actuelles en primaire.

À partir de 2022 :

- Engager une action en territoire rural avant la fin de la convention.

II. 4. AFFIRMER L'ENGAGEMENT TERRITORIAL ET CITOYEN

- **BONJOUR MINUIT, LIEU DE DIALOGUE ET DE VIE**

Un équipement pour tous

Installée au sein d'un quartier avec lequel elle dialogue peu, Bonjour Minuit doit **favoriser l'accueil du public résidant au Point du Jour**. L'organisation d'un temps fort familial en début de saison est une piste permettant de répondre aux problématiques d'identification, de fréquentation et de communication de la structure auprès de son public le plus proche. Une journée intégralement gratuite où des ateliers de pratiques musicales, des concerts d'artistes accompagnés, un bar et une petite restauration sont proposés encourage les familles du quartier à fréquenter le lieu, facilite le dialogue entre salariés de la structure et habitants tout en mobilisant les bénévoles de la structure autour d'un évènement festif.

L'ouverture du lieu pour des actions qui ne sont pas directement liées à l'activité de diffusion musicale (temps conviviaux type « after work », diffusion de rencontres sportives, temps forts d'associations du quartier, d'écoles, etc.) favorise également l'identification de l'équipement comme un lieu de vie et permet le décroisement culturel. La création d'un comité d'usagers est une piste pour ancrer encore plus l'action de Bonjour Minuit au sein du quartier du Point du Jour en s'appuyant sur des dynamiques de démocratie participative.

L'équipement doit être perçu comme un **acteur du quartier** plutôt que comme une institution culturelle pouvant faire peur au public. Les partenariats menés avec les structures socio-culturelles, d'éducation et de loisirs, la programmation de formes musicales diverses et l'organisation d'actions culturelles prenant en compte les droits culturels des habitants permettent de faciliter cette **appropriation de l'équipement**. La communication de la structure tient également compte de cet objectif affiché.

Vers une accessibilité universelle

Afin de répondre au cahier des missions et des charges du label SMAC, Bonjour Minuit a pour objectif d'offrir un lieu de vie ouvert à la diversité de populations locales et aux autres disciplines associées. Du fait de son implantation au sein d'un quartier prioritaire, cet objectif est primordial pour l'équipement qui mène une **réflexion autour de l'accessibilité universelle**. Un travail spécifique à destination des publics en situation de handicap est en cours (accès à l'information, chantier autour de l'accueil des publics atteints de handicap moteur, surdité, de cécité, etc.). Mais la question de l'accessibilité ne se limite pas à ces publics. Une politique tarifaire adaptée et modulaire contribue actuellement à n'exclure aucun public. La réflexion plus large autour des modes de déplacements est également cruciale. Il convient de repenser les circulations et les accès en lien avec la redéfinition du territoire de l'agglomération et inscrire Bonjour Minuit dans les réflexions de dessertes urbaines et rurales (TUB et future ligne TEO, lien avec les territoires ruraux, encouragement du co-voiturage, réflexion sur la gratuité des transports les soirs de concerts pour les abonnés de Bonjour Minuit), l'accessibilité étant la clé de la réussite des projets portés par l'association.

En réfléchissant globalement à son accessibilité, **la structure affirmera son utilité sociale**.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Développer les temps forts gratuits, ouverts à tous les publics (« Happy Day #2 », « Kamehameha club » apéromix mensuel gratuit sous la direction artistique de Julien Tiné, etc.)
- Initier un chantier autour de l'accessibilité des personnes en situation de handicap (tarif réduit pour les bénéficiaires de l'AAH, gratuité pour les accompagnants, réparation de la boucle magnétique de la Grande salle, prise en compte de l'accessibilité dans la refonte du site internet de la structure, etc.)
- Poursuivre la politique tarifaire basse et modulaire à destination des publics éloignés de la culture.

À partir de 2020 :

- Affirmer l'appropriation de l'équipement par la création d'un comité d'usagers.
- Questionner les habitudes de circulation des populations au sein de l'enquête réalisée auprès des usagers (cf. II.1. ENCOURAGER LA CRÉATION ET FAVORISER LA CIRCULATION DES ŒUVRES ET DES ARTISTES)

À partir de 2021 :

- Travailler sur l'accueil des personnes à visibilité réduite.

À partir de 2022 :

- Identifier de nouveaux chantiers prioritaires en lien avec le comité d'usagers et le conseil citoyen.

- **DU LOCAL À L'INTERNATIONAL**

Partenariats locaux et inscription régionale

Principal équipement dédié aux musiques actuelles de son bassin de vie, Bonjour Minuit a un **rôle primordial au sein des coopérations locales et sectorielles**. Elle initie et pilote des dynamiques collaboratives et utilise sa connaissance de son environnement proche pour s'inscrire dans une démarche de complémentarité territoriale en termes d'actions menées et de publics visés, en premier lieu avec les équipements briochins mais également avec les autres acteurs du département. Située entre les deux métropoles de la Région (Brest et Rennes), et malgré un statut de quatrième centre urbain de la Bretagne, Saint-Brieuc souffre d'un relatif isolement territorial. La participation aux dynamiques du réseau régional des musiques actuelles permet de lutter contre cette situation. Bonjour Minuit doit s'investir fortement dans ce projet et **nouer des partenariats vertueux avec les structures du territoire régional**. Elle doit participer activement aux travaux collectifs et permettre une meilleure structuration du secteur en favorisant les coopérations entre acteurs de la filière et plus largement avec les acteurs du secteur culturel.

Participation aux dynamiques nationales et internationales

La notion de partenariat irrigue les différentes missions du présent projet. Comme évoqué auparavant, des partenariats forts sont menés avec des festivals et des structures culturelles locales (Festival Art Rock, Festival Bobital, Festival des Vieilles Charrues, Motokultur Festival, Les Bars en Trans, La Passerelle – Scène Nationale, autres SMAC du territoire régional, etc.) ou nationales (Le 6par4 - SMAC, L'Aéronef - SMAC, La Grange à Musique – SMAC, MaMA Festival, Crossroads Festival, etc.) dans le cadre d'échanges de programmations ou d'actions coportées autour de l'accompagnement et/ou de l'action culturelle.

La direction de Bonjour Minuit souhaite également inscrire le projet dans des dynamiques nationales et transfrontalières. La structure peut être mieux identifiée au sein de la FEDELIMA et du SMA afin d'être considérée comme un **acteur fort de la réflexion sectorielle nationale**, notamment sur des questions qui répondent aux enjeux actuels liés au développement durable, à la diversité culturelle, à la responsabilité sociétale des organisations ou à l'égalité femmes/hommes. À ce titre, le directeur de Bonjour Minuit est élu depuis 2018 au Conseil National du SMA en tant que représentant de la région Bretagne. Il participe également au groupe de travail « Égalité » de la FEDELIMA.

Il est également pertinent de penser son action dans un cadre plus large. Sa participation à des projets européens est un enjeu important et il convient de préparer dès à présent la prochaine programmation européenne 2021-2027 en lien avec le projet artistique et culturel (programme Europe Creative notamment). Il s'agit d'inscrire l'association dans une logique et une dynamique européenne de projets de collaboration et d'innovation.

L'investissement au sein de réseaux européens spécifiques aux musiques actuelles (Live DMA, Liveurope) est également un vecteur de développement qui peut répondre aux problématiques de notoriété de la structure, d'export de la scène locale et de circulation des publics.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Développer les coopérations avec les acteurs de la ville (Festival Art Rock, Villa Carmélie - CRD, La Passerelle – Scène Nationale, Bibliothèques de Saint-Brieuc, etc.), du département (Le Labo, Radio Activ', Binic Folk Blues, Bobital, Théâtre du Champ au Roy, etc.) ou de la région (La Carène, l'Échonova - SMAC, Le Novomax, La Nouvelle Vague, L'Antipode MJC - SMAC, Le Jardin Moderne, Hip Hop New School, Les Plages Magnétiques - SMAC, Hydrophone - SMAC, Run Ar Puns - SMAC etc.).
- Poursuivre la participation au sein du CA et des groupes de travail thématiques (accompagnement, communication, action culturelle, etc.) du réseau AprèsMai et suivre activement le rapprochement des réseaux bretons.
- Assurer le lien entre acteurs bretons et entités nationales via la participation au sein du conseil national du SMA ou aux groupes de travail de la FEDELIMA.

À partir de 2020 :

- Initier des partenariats avec des scènes de musiques actuelles d'autres territoires autour de la diffusion, de l'accompagnement ou de l'action culturelle (partenaires envisagés : Le 6par4 – SMAC Laval, L'Aéronef – SMAC Lille, La Grange à Musique – SMAC Creil).

À partir de 2021 :

- Mise en œuvre d'un projet européen.

À partir de 2022 :

- Être un acteur reconnu de la coopération locale, nationale et internationale.

- **BONJOUR MINUIT, ACTEUR STRUCTURANT**

Co-construction des politiques publiques

Bonjour Minuit doit être considérée comme un **outil de développement local**. Par son action, elle comprend les besoins des populations du territoire, notamment des jeunes publics, des adolescents et jeunes adultes souvent laissés pour compte dans l'exercice de l'offre culturelle. Spécialiste de son secteur sur son bassin de vie, agissant pour la collectivité et l'intérêt général, elle est l'interlocuteur légitime des partenaires publics mettant en œuvre les politiques culturelles. La structure se positionne ainsi comme **interface de la mise en œuvre des politiques culturelles locales**. Sa participation aux différents temps de concertation (Livre Blanc de la culture de la Ville de Saint-Brieuc, États généraux des politiques culturelles du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, convention de partenariat CNV/Région/DRAC, etc.) lui permettent de relayer la parole des artistes, des populations, des porteurs de projets avec lesquels elle collabore tout en portant localement les débats et perspectives nationales du secteur.

Accompagnement des dynamiques locales

En tant que partie prenante du **développement économique de son bassin de vie**, Bonjour Minuit doit réaliser des échanges et des partenariats de proximité avec les structures de son quartier ainsi que de l'agglomération et participer au développement des initiatives locales. La mise en place de coopérations avec les associations socioculturelles (coréalisation de concerts, accueil d'ateliers de pratiques, etc.) et les initiatives privées (catering, sécurité, informatique, etc.) du quartier permet la participation active à leur développement. Seule SMAC du département, Bonjour Minuit doit s'affirmer comme un lieu ressource dans la formation et l'accompagnement des acteurs privés et associatifs du territoire costarmoricaïn. En fonction des partenariats menés dans le cadre de ses missions (diffusion, accompagnement, action culturelle), Bonjour Minuit accompagne les dynamiques amateurs et/ou en développement en faisant bénéficier les acteurs de la filière de son expertise. Sur un territoire départemental qui manque de développeurs d'artistes (labels, producteurs de spectacles, éditeurs, etc.), **cette mission d'accompagnement des initiatives s'oriente en priorité vers la structuration de ces acteurs**. Elle peut prendre différentes formes : organisation de temps professionnels dédiés, mise en réseau, « tutorat » par les salariés spécialistes dans leurs domaines (administration, communication, technique, artistique), etc.

Bonjour Minuit doit également inscrire son activité dans des dynamiques de **marketing territorial et d'attractivité**. La situation géographique de Saint-Brieuc en fait une destination de week-end idéale. La proposition artistique et culturelle de la salle peut être un facteur de décision pour les personnes souhaitant réaliser un court séjour en bord de mer durant lequel une sortie culturelle est envisagée. Le partenariat avec l'Office de tourisme de Saint-Brieuc peut, en ce sens, être plus affirmé car Bonjour Minuit contribue par son activité à l'attractivité territoriale, à la valorisation patrimoniale et constitue un outil de dynamisme touristique de son bassin de vie.

Faire bénéficier le territoire d'une expertise artistique

Bonjour Minuit est sollicitée pour apporter son expertise sur différents dispositifs : l'Ampli Ouest France, les iNOUÏS du Printemps de Bourges, Label Charrues, etc. Elle est également fréquemment concertée par des partenaires culturels non spécialistes des musiques actuelles (Centre culturels, théâtres avec une programmation musicale ponctuelle, associations étudiantes ou de quartier, etc.) ou des collectivités territoriales qui souhaitent bénéficier de son expertise et de sa connaissance du secteur et du territoire dans la conception de leurs programmations.

Repenser un territoire en mutation

À la croisée de ces missions de co-construction des politiques publiques et d'accompagnement des initiatives locales, Bonjour Minuit peut également contribuer à **repenser son territoire d'action**. La ville de Saint-Brieuc, en pleine mutation, est traversée par des réalités communes aux villes moyennes de province (désertification du centre-ville, fermeture des commerces, vieillissement du parc immobilier, etc.). Cette situation constitue un véritable terrain d'expérimentation au sein duquel les acteurs culturels peuvent contribuer à repenser leur quartier et leur ville. Dans le cadre de la mission d'action culturelle et en lien avec la volonté de développer les actions de diffusion hors-les-murs, une réflexion sur la réappropriation de l'espace public est envisageable avec Banc Public, l'exemple de l'éco-quartier Robien peut inspirer des expérimentations autour du développement durable et, enfin, les réflexions plus profondes autour du projet architectural de reconfiguration urbaine doivent nourrir profondément le projet de Bonjour Minuit ainsi que l'inscription territoriale de ses actions.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Affirmer la place de Bonjour Minuit comme interface de la mise en œuvre de politiques culturelles en participant aux travaux de concertation du secteur (contrat de filière en région Bretagne, etc.)

- Identifier les dynamiques entrepreneuriales et associatives émergentes dans le champs des musiques actuelles sur le territoire dans l'optique de collaborations futures.

À partir de 2020 :

- Engager des dynamiques partenariales fortes avec les acteurs économiques du territoire, notamment en participant à l'association des entrepreneurs Saint-Brieuc Entreprises.
- Affirmer le rôle d'équipement structurant en accompagnant les acteurs départementaux de la filière.
- Développer les partenariats s'inscrivant dans la valorisation de l'expertise artistique de la structure (participation à de nouveaux jurys de tremplins et de dispositifs d'accompagnement régionaux et nationaux).

À partir de 2021 :

- Organiser un temps de rencontres professionnelles à destination des développeurs d'artistes des Côtes d'Armor.

À partir de 2022 :

- Être un acteur incontournable de la reconfiguration territoriale du bassin de vie de la structure.

III. PILOTAGE ET RAYONNEMENT

Afin de mettre en œuvre le présent projet, il convient de questionner **les modalités de pilotage de la structure**. En complément des changements liés à sa gouvernance et à ses missions, les modifications des modes de fonctionnement organisationnels garantissent l'évolution des activités de Bonjour Minuit.

La structure profite de l'actuelle période de mutation pour mener un chantier autour de son image, de ses modes de communication et de la visibilité de ses actions qui participent à son rayonnement.

III.1. MOYENS HUMAINS

- **MODE DE GOUVERNANCE ET FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF**

Une gouvernance associative renouvelée

Le nouveau Conseil d'Administration s'est engagé fortement afin de permettre le maintien du projet de la structure. Il a assumé les missions de direction pendant la période de vacance de poste et a su mobiliser l'équipe tout en renouant le lien aux partenaires publics. Ce CA doit poursuivre son **rôle opérationnel et décisionnaire** en lien avec un directeur « chef d'orchestre » gestionnaire et manager. Des délégations claires en termes de représentation politique et technique de la structure, de la gestion administrative et financière ou de l'animation de la vie associative facilitent actuellement ce pilotage. Des temps d'échanges fréquents et réguliers entre les dirigeants associatifs et la direction permettent de collectiviser les décisions et garantissent un fonctionnement respectueux des valeurs associatives de la structure.

Il convient cependant d'anticiper le renouvellement de la gouvernance associative en « recrutant » des forces vives parmi les adhérents de la structure. La formalisation d'un projet associatif clair et partagé en 2017 ainsi que la rédaction du projet artistique et culturel porté par la direction constituent des outils permettant de rendre plus lisibles les valeurs et actions portées par la structure et de **recruter de nouveaux administrateurs en phase avec le projet**.

La valorisation nécessaire du bénévolat

Dans notre secteur, les bénévoles permettent la mise en place des actions mais sont surtout le **ciment de la vie associative**. Des temps spécifiques, festifs et participatifs sont organisés pour eux afin de valoriser leur engagement et de créer de la participation et de l'adhésion. Après plusieurs années de baisse, le chantier de recrutement de nouveaux adhérents est une priorité de ce projet. **L'organisation d'une soirée d'information par trimestre** permet de communiquer sur les missions inhérentes à l'organisation des concerts, de favoriser le partage d'expériences en faisant se rencontrer anciens et nouveaux bénévoles et, finalement, de recruter de nouveaux volontaires.

Compte tenu de leur fonction d'employeur, une attention toute particulière est portée à la **formation des bénévoles dirigeants volontaires**, notamment via le fonds pour le développement de la vie associative (FDVA). Les bénévoles peuvent également bénéficier d'heures de formation au titre de leurs activités associatives. Depuis 2018, les heures de formation acquises au titre du compte d'engagement citoyen (CEC) peuvent être utilisées pour suivre des formations spécifiques aux bénévoles. Ils peuvent aussi obtenir un certificat de formation à la gestion associative qui leur permet d'acquérir des connaissances nécessaires à la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Un plan de formation des bénévoles de la structure sera mis en place en fonction des besoins de chacun afin de leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à leur rôle d'employeur mais également de contribuer à leur réorientation professionnelle ou au complément des formations suivies dans le cadre de leur emploi.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Poursuivre la dynamique associative en maintenant la fréquence des réunions des instances associatives (CA et bureau) et en organisant des temps festifs qui leur sont dédiés.

- Lancer un chantier de recrutement de dirigeants associatifs bénévoles.

À partir de 2020 :

- Permettre aux bénévoles associatifs de se former via le FDVA.

À partir de 2021 :

- Mettre en œuvre un plan de formation des bénévoles associatifs volontaires.

À partir de 2022 :

- Appuyer l'action de la structure sur une dynamique de bénévolat forte et pérenne.

- **GESTION HUMAINE ET MANAGEMENT**

Refonte de la politique RH

Le bien-être au travail passe par la **prise en compte des besoins, des requêtes et des volontés des équipes administratives et techniques**. Le rôle de la direction et du CA est de poser les thèmes de la santé et de la qualité de vie au travail comme centraux au sein de l'association. Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail doit être sollicité afin d'accompagner la structure dans cette volonté d'offrir un cadre de travail favorisant le bien-être des salariés.

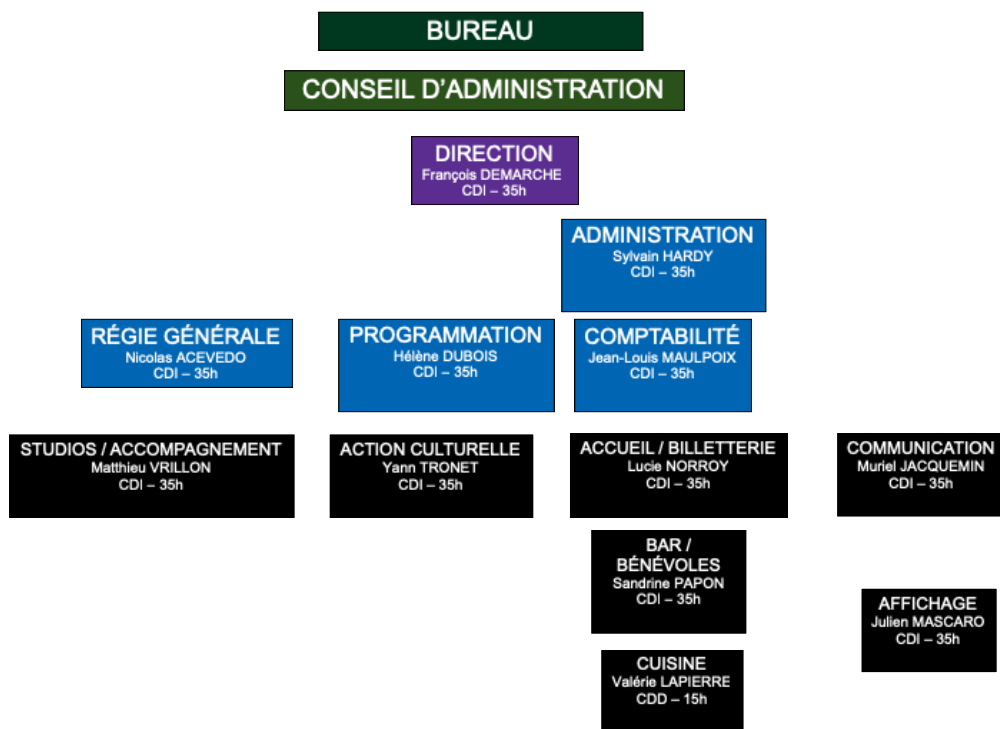
La mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) permet l'anticipation et la planification de la stratégie de la structure, ainsi que l'évaluation des compétences nécessaires à la réalisation de son projet. Ce mode de gestion des ressources humaines couplé à un management moderne, en lien avec les mutations sociétales et encourageant la prise d'initiative et la responsabilité garantit l'implication de l'équipe salariée et la formation adaptée aux spécificités des postes et aux aspirations des personnes. En ce sens, la participation, la décentralisation de la prise de décision, la délégation et la confiance sont des valeurs prônées par la direction.

Structuration et renforcement de l'équipe permanente

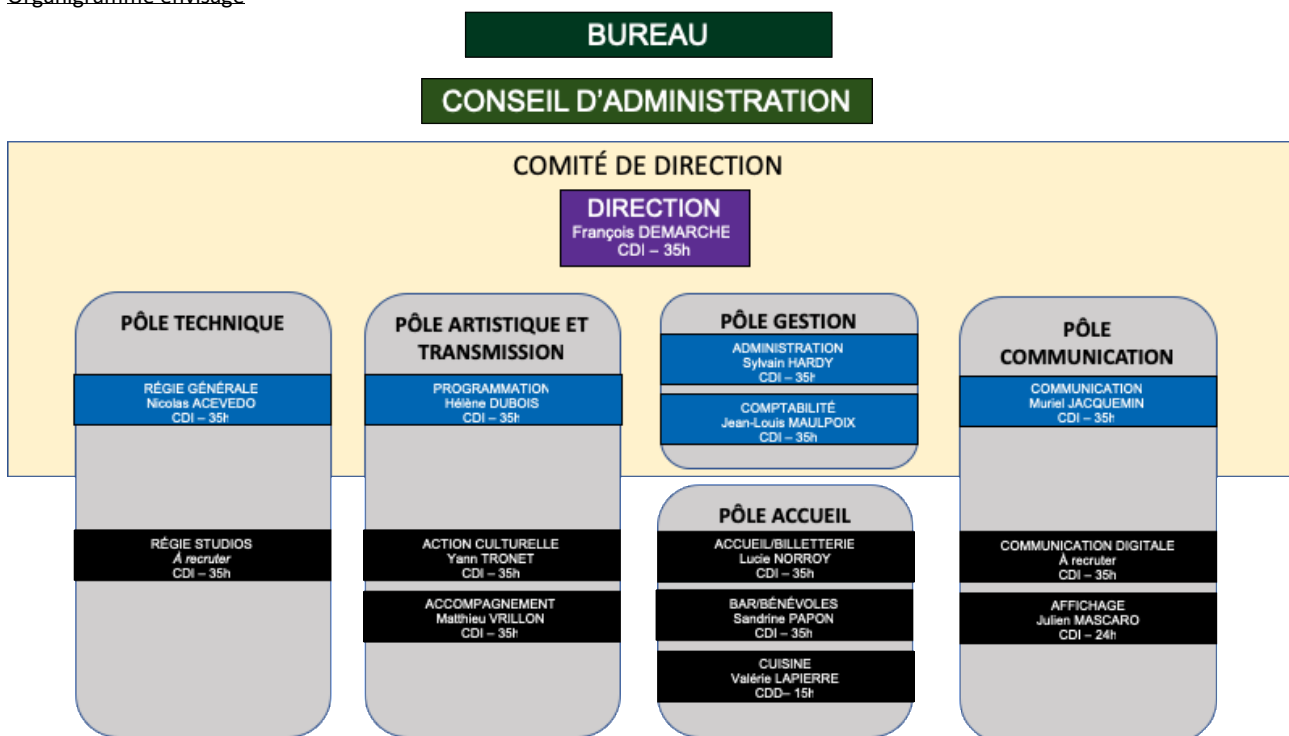
La structuration de l'équipe permanente constituait un des enjeux prioritaires porté par la nouvelle direction. Deux créations de poste, deux remplacements et trois modifications de contrats ont été réalisés entre septembre et décembre 2018 afin de proposer une **organisation en cohérence avec le projet et les réalités financières de l'association**.

En lien avec le présent projet artistique et culturel, un administrateur et une programmatrice ont été recrutés, le régisseur général et la chargée de communication ont été remplacés et le régisseur des studios a été embauché en CDI sur un poste de régie des studios et d'accompagnement des pratiques musicales.

A terme, en lien avec la montée en compétences et les volontés d'évolution des salariés, le directeur pourra appuyer son action sur un comité de direction. Ce collectif, qui se composera des cadres de la structure (direction, administration, comptabilité, programmation, régie, communication) se réunira de façon régulière pour traiter de la mise en œuvre du présent projet artistique et culturel et permettra ainsi au directeur d'appuyer sa décision sur les compétences techniques des cadres de la structure.



Organigramme envisagé



OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Engager la structure dans une démarche de GPEC en identifiant les besoins en formation en lien avec les souhaits d'évolution de carrière des salariés et la conduite opérationnelle du projet artistique et culturel.
- Initier un chantier autour de la qualité de vie au travail en sollicitant le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail.
- Repenser l'organisation du travail de la nouvelle équipe en interrogeant l'organisation des bureaux en lien avec les interactions professionnelles entre salariés.

À partir de 2020 (cf. organigramme envisagé ci-dessus):

- Appuyer l'action du directeur sur un comité de direction constitué des cadres de la structure (administration, technique, artistique et communication).

À partir de 2021 (cf. organigramme envisagé ci-dessus):

- Étoffer l'équipe et répondre aux enjeux de visibilité et de rayonnement en recrutant une personne dédiée à la communication web, en faisant évoluer le poste de chargée de communication en responsable de communication (statut cadre) et en créant de fait un vrai pôle communication.
- Répondre aux attentes fortes en termes d'accompagnement en recrutant une personne dédiée à la régie des studios et en faisant évoluer le poste de régisseur des studios/chargé de l'accompagnement en chargé de l'accompagnement et des pratiques artistiques.

III.2. MOYENS FINANCIERS ET MATÉRIELS

• MOYENS FINANCIERS

Gestion administrative et financière

Le recrutement d'un administrateur et le fonctionnement en binôme avec la direction ont constitué la première étape d'une **politique de gestion concertée et réfléchie**. La constitution d'un véritable pôle administratif et de gestion facilite la mise en place d'outils performants, facilitant le pilotage administratif de la structure. La mise en place d'un calendrier prévisionnel et de suivi des financements, la veille réalisée sur les appels à projets spécifiques et la capacité de la direction à argumenter et à négocier rendent possible la recherche de financements dédiés à des projets spécifiques et permettent le développement du projet et l'innovation. Par ailleurs, l'optimisation actuelle des différents coûts de fonctionnement de la structure ainsi que la recherche d'un modèle économique limitant le déficit structurel de l'organisation de concerts exigeants (en plafonnant les coûts artistiques notamment) permettent de réaliser des économies importantes. Un fonctionnement moins onéreux de la structure, « au juste coût » permet d'orienter plus de moyens vers les actions menées.

Développement des partenariats privés

En parallèle, un **travail spécifique à destination des partenaires privés** doit être réalisé. La présence de nombreuses sociétés sur le territoire doit constituer le terreau de ce nouveau lien aux entreprises locales. Un partenariat avec Saint-Brieuc Entreprises est en ce sens incontournable. L'association des entrepreneurs de l'agglomération ne doit pas être vue comme une manne financière que Bonjour Minuit pourrait solliciter de façon purement opportuniste mais comme un partenaire en ce qui concerne le développement économique du territoire. Les modalités de collaborations dépassant le cadre strict du mécénat sont à inventer collectivement, l'important étant de trouver une bonne formule de **partenariat entre les acteurs du privé et une structure d'utilité culturelle et sociale** située aux frontières d'industries culturelles en mutation. Bonjour Minuit doit mettre en avant sa particularité et s'affranchir des « simples » actions liées à la diffusion de spectacle (places pour les CE, locations de salles, etc.) en créant des partenariats privés autour des missions pédagogiques, d'action culturelle ou de développement territorial.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Faciliter le pilotage administratif de la structure en créant des outils de gestion performants.
- Diversifier les sources de financement en effectuant une veille active sur les différents appels à projets liés à l'activité de la structure.
- Optimiser le coût de fonctionnement de la structure.

À partir de 2020 :

- Engager des dynamiques partenariales fortes avec les acteurs économiques du territoire, notamment en participant à l'association des entrepreneurs Saint-Brieuc Entreprises (cf. « BONJOUR MINUIT ACTEUR STRUCTURANT »).

À partir de 2022 :

- Diminuer la proportion de financements publics dans le budget de la structure (79% à 72 %).

• MOYENS TECHNIQUES

Vers un réel projet technique de la structure

La mise en œuvre du projet passe par l'écriture d'un **véritable projet technique pour la structure**. Il doit impliquer une projection dans le temps (investissements et amortissements) proposée par le régisseur général en lien avec les intermittents. Ceci passe par l'anticipation, la veille régulière et les solutions techniques adaptées, peu énergivores, en adéquation avec notre projet et son évolution. La mise en place d'un projet d'investissement débattu avec les instances associatives est nécessaire afin de renouveler progressivement les équipements des espaces de diffusion et de répétition. Le financement de ces investissements, nécessaires pour le bon fonctionnement de l'équipement et pour son autonomie technique, sera rendu possible par des sollicitations d'aides ciblées.

Des investissements nécessaires pour l'équipement

La salle de concert de Bonjour Minuit aura 10 ans en 2019. De fait, **plusieurs équipements sont à revoir pour des raisons de vétusté**. Le patio devrait être doté d'un espace couvert et le Club, qui accueille désormais une programmation professionnelle, devra être rafraîchi et rééquipé. L'espace de repos dédié aux musiciens des studios a également besoin d'être repensé.

Par ailleurs, la cuisine de Bonjour Minuit n'est pas adaptée à la restauration professionnelle. Il est impératif de réaliser des travaux afin de **doter l'équipement d'une cuisine professionnelle** plus adaptée aux normes d'hygiène et de sécurité. Le déménagement de la salle de restauration au rez-de-chaussée pour des raisons évidentes d'accessibilité est également envisagé. La **restauration pour le public** est actuellement impossible faute d'espace dédié. Il s'agit pourtant d'un service important pour les spectateurs et d'un possible levier de développement des ressources propres. Cette problématique devra être prise en compte dans le cadre des travaux à effectuer.

Enfin, en lien avec le chantier du changement de nom, la **réalisation d'une fresque** qui habillera les murs extérieurs de l'équipement doit être réalisée. Tous ces travaux d'équipement et d'embellissement seront évidemment réalisés en lien avec la Ville de Saint-Brieuc, propriétaire de l'équipement, et avec l'aval de l'architecte du bâtiment tout en tenant compte des impératifs en termes d'urbanisme et d'autorisations.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Permettre une mise à niveau technique et une autonomie des différents espaces (Grande salle, Club et Studios) en mettant en place un projet d'investissement ambitieux et adapté au projet.
- Offrir aux usagers, aux artistes et aux salariés un cadre plus conforme aux standards des scènes de musiques actuelles en réalisant les travaux les plus urgents (patio, cuisine, asservissement des issues de secours, etc.) et en travaillant sur l'esthétique générale du bâtiment (projet de fresque sur l'extérieur du bâtiment en lien avec des street artistes).

À partir de 2020 :

- Engager le renouvellement des matériels et des équipements en tenant compte des nouvelles normes techniques et environnementales.

À partir de 2021 :

- Investissements à réaliser sur l'ergonomie des postes de travail (bureaux, fauteuils, etc.)

À partir de 2022 :

- Faire coïncider projet technique et actions liées à l'innovation pour engager la structure dans une démarche globale de responsabilité sociétale des organisations (certification ISO 20121).

III.3. RAYONNEMENT

• VISIBILITÉ

Les partenaires publics et les adhérents de l'association ont saisi l'opportunité des changements profonds dans la gouvernance, la direction et le projet pour donner un nom plus moderne à la structure. Ce changement permet de tirer définitivement un trait sur les difficultés rencontrées ces dernières années et constitue le prétexte à un **chantier collectif permettant aux différentes parties prenantes (administrateurs, partenaires publics, salariés, usagers, etc.) d'échanger sur les valeurs et les ambitions partagées**. Dans cet objectif, un comité de pilotage regroupant ces différents acteurs a été créé fin 2018. Son objectif a été d'animer la réflexion autour du changement de nom qui sera effectif pour la rentrée 2019. Il est constitué d'une représentante de l'association gestionnaire de l'équipement, d'une représentante de l'équipe salariée qui met en œuvre le projet artistique et culturel, d'un représentant de la Ville de Saint-Brieuc propriétaire de l'équipement et premier financeur de la structure, d'une représentante du Conseil Citoyen des Villages et d'une représentante des adhérents de l'association au titre de la représentation des usagers. Il s'agit d'une réelle occasion pour réinventer l'image de la structure et symboliser le point de départ d'une nouvelle ère pour l'association : ancienne MJC s'étant spécialisée dans la pratique et la diffusion des musiques actuelles et souhaitant devenir un équipement ouvert, structurant, participant au rayonnement de son territoire.

Repenser la communication de la structure

Le changement de nom entraîne un travail de refonte de la charte graphique, du site Internet et, plus largement, de la stratégie de communication de la structure. Si la communication de la SMAC est bien présente sur le territoire régional et répond aux enjeux de réputation et de notoriété, elle en dit peu sur ses valeurs et son identité. Un chantier de fond est actuellement mené par la nouvelle chargée de communication sur **l'image voulue et perçue en lien avec les valeurs associatives** et la volonté du projet d'être à la fois pointu et populaire. Ce travail doit également permettre de rendre la communication visuelle plus moderne et en cohérence avec les tendances actuelles du graphisme.

Nous travaillons également sur la présence web de la structure. Une politique de développement du community management doit être mise en œuvre afin de mieux positionner la salle sur ces canaux de diffusion de l'information jeunes et prescripteurs. L'ouverture d'une plateforme de billetterie en ligne propre à Bonjour Minuit et opérationnelle depuis octobre 2018 permet de repenser notre lien à notre public et d'interroger ses habitudes d'achat.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Repenser l'identité de la structure à travers le chantier du changement de nom et de refonte globale de la communication.

À partir de 2021 :

- Création d'un pôle communication (cf. « MOYENS HUMAINS »).

- **INNOVATION**

Renforcer l'image innovante de la structure

La notion d'innovation est inhérente à notre projet. Si celle-ci concerne en premier lieu l'artistique via l'accompagnement de la création innovante et sa diffusion voire l'innovation dans les projets d'actions culturelle de territoire (par leurs modalités de conception, de mise en œuvre ou d'évaluation) et permet d'identifier la structure comme lieu de l'avant-garde, elle doit également traduire l'ancrage sociétal et territorial de la structure.

L'image d'une structure innovante, inscrite dans des réalités sociétales et qui répond aux enjeux actuels passera par l'implication au sein de dynamiques partenariales fortes. Elle ne pourra être atteinte qu'après avoir développé le projet selon les phases de sa mise en œuvre, du local au global. Cette mission d'innovation se concrétisera **au fil de la mise en œuvre du projet, selon les besoins identifiés et les dynamiques propres au territoire**. Elle pourra concerner la mutualisation, la coopération, le développement durable, l'accessibilité, la prévention, l'internationalisation tout en interrogeant les liens avec l'éducation, le tourisme, la recherche ou le numérique. Bonjour Minuit doit cependant d'ores et déjà se saisir de problématiques fortes en lien avec les valeurs qu'elle défend. En écho à la promotion des droits culturels inhérente à notre action, l'animation d'un projet participatif autour de la prise en compte des droits culturels des personnes constitue une piste de travail innovante, s'inscrivant au sein des politiques publiques régionales et permettant de nourrir les actions tout en favorisant le développement culturel du bassin de vie de Bonjour Minuit.

Un travail autour de la responsabilité sociétale des organisations doit permettre d'aller plus loin dans l'affirmation de la structure en tant qu'acteur innovant. La RSO aborde le développement durable dans sa globalité, sur des aspects environnementaux, sociaux et économiques. C'est un outil de conduite du changement qui peut s'avérer être un levier de progrès et de développement permettant une transition et une amélioration continue. Elle peut servir de cap aux actions menées.

OBJECTIFS

À partir de 2019 :

- Initier un projet participatif autour de la prise en compte des droits culturels des personnes.

À partir de 2022 :

- Engager la structure dans une démarche globale de responsabilité sociétale des organisations (certification ISO 20121 cf. « MOYENS TECHNIQUES »).

IV. LECTURE SYNTHÉTIQUE DU PROJET 2019 - 2022

| MISE EN ŒUVRE | | | | | | | | |
|---|---|---|--|---|---|---|--|---|
| CRÉER ET DIFFUSER | | ACCOMPAGNER | | SENSIBILISER ET TRANSMETTRE | | S'ENGAGER | | |
| DIFFUSION | CRÉATION ET PRODUCTION | AMATEURS | EN VOIE DE PRO / PRÉPROFESSIONNELS | ACTION CULTURELLE | EAC | LIEU DE VIE | TERRITOIRE | STRUCTURATION |
| Représentation exhaustive des esthétiques | Clarification des modes de fonctionnement | Ouverture des studios vers de nouvelles esthétiques | Accompagnement à la carte de 2 projets par an | Visites de l'équipement | Conférences sur l'histoire des musiques actuelles | Temps forts gratuits ouverts sur le quartier : Happy Day, Fête de fin d'année, Fête du quartier, After work, retransmission de rencontres sportives, etc. | Complémentarité avec les actions menées sur le territoire de l'agglomération, du département et de la Région | Participation à la mise en œuvre des politiques culturelles |
| Valorisation de l'émergence | Mise à disposition du plateau à des artistes départementaux | Politique de recrutement volontariste de musiciennes et de projets hors-agglo | Coopération avec les acteurs régionaux de l'accompagnement | Programmation de spectacles pédagogiques | Projets longs en établissements du secondaire | | | Aide à la structuration des développeurs d'artistes du département |
| Direction artistique plus "urbaine" | Hausse du nombre d'accueil de préproduction | | Valorisation des musiciens des studios sur des temps dédiés | Investissement au sein de dispositifs d'accompagnement | Actions culturelles dans le cadre de résidences d'artistes | Résidences en collèges | Accompagnement des dynamiques entrepreneuriales locales | |
| Programmation metal et punk affirmée | Augmentation du nombre de résidences de création | Partenariats avec les structures d'enseignement musical | Investissement au sein de dynamiques d'export | Poursuite des actions en milieu pénitentiaire | Participation au 100% EAC de Saint-Brieuc | Partenariats avec les structures socioculturelles de l'agglomération | Participation aux dynamiques collectives régionales (AprèsMai, rapprochement des réseaux régionaux) | Participation à la valorisation et au rayonnement du territoire |
| Volonté de parité femmes/hommes | Politique de production volontariste vers les acteurs et les artistes régionaux (coproductions / productions mutualisées) | | Accompagnement d'un groupe amateur par an avec Carnavalorock | Accompagnement d'un groupe émergent par an avec Art Rock | Création d'une action en milieu hospitalier | Participation au projet de territoire Saint-Brieuc/Guingamp de la DAAC | Politique d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap | Partenariats avec les structures culturelles régionales |
| Développement du jeune public | Développement des rencontres entre artistes en résidences et populations | Mise en œuvre de cycles de rencontres professionnelles | | Actions co-construites avec les habitants dans le cadre de la Politique de la Ville | | | Politique tarifaire basse et adaptée aux populations | Coopérations avec les SMAC hors-Région |
| Valorisation de la scène régionale | Identification de l'équipement comme lieu de création | | | Actions en territoire rural | | Création d'un comité d'usagers | Participation aux instances nationales (FÉDÉLIMA, SMA) | Accompagnement des associations et autres initiatives privées départementales oeuvrant dans le champ des MA |
| Soutien aux musiques traditionnelles | | | | | | Réflexion autour des modes de déplacement des publics | Coopération internationale, projet européen | |
| Développement du hors-les-murs | | | | | | | | |
| Programmation world en lien avec les populations | | | | | | | | |
| Partenariats avec les acteurs culturels (hors les murs et coréalizations) | | | | | | | | |
| Politique tarifaire basse | | | | | | | | |
| PILOTAGE ET RAYONNEMENT | | | | | | | | |
| MOYENS HUMAINS | | MOYENS FINANCIERS ET MATÉRIELS | | RAYONNEMENT | | | | |
| GOVERNANCE | RH | MOYENS FINANCIERS | MOYENS TECHNIQUES | VISIBILITÉ | INNOVATION | | | |
| Maintien de la fréquence des temps de vie associative | Qualité de vie au travail / organisation du travail | Politique de gestion concertée et réfléchie | Mise en œuvre d'un projet technique global | Changement de nom | Innovation artistique : diffusion, action culturelle, accompagnement | | | |
| Recrutement de dirigeants associatifs | Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences | Outils de pilotage administratif de la structure | Investissements matériels | Refonte de la communication graphique | | | | |
| Organisation de temps festifs à destination des bénévoles | Structuration de l'équipe permanente | Optimisation des coûts de fonctionnement | Travaux bâtiment : cuisine, patio, bureaux, peinture, etc. | Redéfinition de la présence web | Innovation sociétale : RSO, droits culturels, numérique, parité, etc. | | | |
| Plan de formation des bénévoles associatifs volontaires | Comité de direction | Plafonnement des coûts artistiques afin de diminuer le déficit structurel d'une activité de diffusion orientée vers l'exigence artistique et non le remplissage | Travail sur l'ergonomie pour usagers et salariés | Renforcement du lien avec le public | | | | |
| | | | Restauration public | Création d'un pôle communication | | | | |
| | | Développement du mécénat et des partenariats privés | | | | | | |